



PROGRAMME DE FORMATION EXTERNE

Formation VTC complète

Formation intensive pour devenir chauffeur VTC professionnel et obtenir la carte VTC

Organisme	TDL Formation
Adresse	59 avenue Joffre - 93800 Épinay-sur-Seine
Téléphone	01 80 90 72 49
Email	contact@tdl-formation.fr
SIRET	90096880100010
NDA	11930882293
Document	Programme externe remis aux candidats, financeurs, partenaires, entreprises et auditeurs

Document conçu pour répondre aux attendus d'information préalable Qualiopi : objectifs, prérequis, durée, modalités, contenu, suivi, évaluations, accessibilité, certification, indicateurs, financement et contacts.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

1. Présentation de la formation

La formation VTC complète de TDL Formation s'adresse aux personnes souhaitant devenir chauffeurs VTC professionnels et obtenir leur carte professionnelle VTC. Elle prépare aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen VTC, en abordant la réglementation du transport public particulier de personnes, la sécurité routière, la gestion, la relation client, l'anglais professionnel et la conduite professionnelle.

Ce parcours de 50 heures, généralement réparti sur 8 jours, permet au candidat de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour se présenter à l'examen VTC et engager ensuite les démarches de demande de carte professionnelle.

2. Informations générales

Intitulé	Formation VTC complète
Cadre réglementaire	Préparation à l'examen d'accès à la profession de conducteur VTC
Public concerné	Candidats souhaitant devenir chauffeurs VTC professionnels
Certification visée	RS5637 - Conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Durée de formation	50 heures
Modalité pédagogique	Présentiel
Validation visée	Préparation aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen VTC
Objectif général	Acquérir les compétences nécessaires pour réussir l'examen VTC et demander la carte professionnelle

Les informations relatives à cette formation sont établies à partir de la page Formation VTC de TDL Formation, de la fiche RS5637 et des exigences de l'examen VTC en vigueur lors de la préparation du présent document.

3. Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes et de l'activité VTC.
- Préparer les épreuves théoriques de l'examen VTC : réglementation, sécurité routière, gestion, français et anglais.
- Renforcer les bonnes pratiques de sécurité routière, de conduite professionnelle et d'éco-conduite.
- Développer les compétences nécessaires à la gestion d'une activité de chauffeur VTC.
- Adopter une posture professionnelle adaptée à la relation client et à la qualité de service attendue.
- Préparer la mission de transport, l'itinéraire, la navigation GPS et la prise en charge du client.
- Se préparer à l'épreuve pratique avec des mises en situation professionnelles et un véhicule adapté.
- Bénéficier d'un accompagnement jusqu'à la préparation de l'examen et de la carte professionnelle VTC.

4. Public visé et prérequis

Public visé

- Tous publics souhaitant devenir chauffeur VTC professionnel.
- Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion ou personnes ayant un projet de création d'activité VTC.
- Candidats souhaitant obtenir la carte professionnelle VTC après réussite à l'examen.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Prérequis

- Être titulaire du permis B en cours de validité et hors période probatoire.
- Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de la profession.
- Disposer ou pouvoir obtenir l'aptitude médicale exigée pour l'exercice de l'activité VTC.
- Fournir les pièces nécessaires au dossier d'inscription et/ou à la demande de carte professionnelle selon les procédures applicables.

Un entretien ou une vérification du dossier est réalisé avant l'entrée en formation afin de confirmer l'éligibilité du candidat, son projet professionnel, ses besoins et les éventuelles adaptations nécessaires.

5. Durée, rythme et modalités d'accès

Durée en centre	50 heures
Durée indicative	8 jours de formation
Rythme indicatif	50 h de formation généralement réparties sur 8 jours.
Lieu de formation	TDL Formation - 59 avenue Joffre - 93800 Épinay-sur-Seine
Effectif indicatif	Groupe limité afin de favoriser les échanges et l'accompagnement pédagogique
Admission	Après vérification des prérequis et validation du dossier d'inscription
Entrées / sorties	À dates fixes selon les sessions planifiées
Délai d'accès	Selon dates de session, financement mobilisé et complétude du dossier

La formation est organisée selon les dates de session planifiées. Les délais d'accès dépendent de la disponibilité des places, du mode de financement mobilisé et de la complétude du dossier.

6. Progression pédagogique et contenu de la formation

Module	Objectifs et contenus principaux
Module 1 - Réglementation T3P et cadre professionnel VTC	Réglementation du transport public particulier de personnes ; conditions d'accès à la profession ; obligations du conducteur ; documents professionnels ; rôle des autorités administratives ; contrôles et responsabilités.
Module 2 - Sécurité routière et conduite professionnelle	Rappels sur le code de la route, les comportements de sécurité, les risques liés à l'alcool, aux stupéfiants, aux médicaments, au stress et à la fatigue ; conduite rationnelle, éco-conduite et gestion des situations d'urgence.
Module 3 - Gestion, comptabilité et développement commercial	Bases de gestion et de comptabilité ; charges, coût de revient, résultat et seuil de rentabilité ; formes juridiques, obligations fiscales et sociales ; développement commercial de l'activité VTC.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Module	Objectifs et contenus principaux
Module 4 - Relation client, français professionnel et anglais	Accueil du client, prise en charge, confort, discrétion, courtoisie, gestion des situations délicates ; expression professionnelle en français et anglais appliqué aux demandes simples de la clientèle.
Module 5 - Épreuve pratique, navigation et mission de transport	Préparation de la mission de transport ; itinéraire, GPS, planification du parcours ; relation client, facturation, qualité de service, conduite professionnelle et simulations d'examen avec véhicule adapté.

7. Méthodes, moyens pédagogiques et techniques

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés.
- Exercices pratiques et entraînements progressifs.
- Quiz, questions orales ou écrites et corrections commentées.
- Études de cas concrets liés à l'activité VTC et aux exigences réglementaires.
- Mises en situation professionnelles et simulations d'épreuve.
- Travaux individuels et collectifs.
- Entraînement aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen VTC.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation dédiée et équipée.
- Tableau, écran ou vidéoprojecteur.
- Supports pédagogiques papier et numériques.
- Documents supports de formation, fiches de synthèse, quiz, QCM, QRC et études de cas.
- Véhicule mis à disposition pour la préparation à l'épreuve pratique selon l'organisation de la session.
- Ressources complémentaires mises à disposition selon l'organisation pédagogique de la session.
- Grilles de suivi, questionnaires et outils d'évaluation de la satisfaction.

8. Modalités de suivi et d'accompagnement

- Feuilles d'émargement et suivi de l'assiduité.
- Suivi administratif du dossier candidat.
- Vérification des prérequis et de l'éligibilité à la formation VTC.
- Accompagnement pédagogique adapté selon les besoins identifiés.
- Échanges avec le formateur tout au long du parcours.
- Entraînements progressifs aux épreuves théoriques et pratiques.
- Accompagnement à la préparation de l'examen VTC et aux démarches liées à la carte professionnelle.

L'équipe de TDL Formation accompagne le candidat dans la préparation de l'examen, l'acquisition des compétences professionnelles et la sécurisation de son projet d'accès au métier de chauffeur VTC.

9. Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation afin de mesurer la progression du candidat et d'adapter l'accompagnement pédagogique.

- Vérification des prérequis et du dossier d'inscription.
- Questions orales ou écrites.

- Quiz, QCM et QRC de connaissances.
- Études de cas en lien avec l'activité VTC.
- Mises en situation professionnelles et entraînements pratiques.
- Évaluations formatives pendant le parcours.
- Simulations d'épreuves théoriques et pratiques.
- Bilan final des acquis et conseils avant présentation à l'examen.

10. Certification visée et compétences évaluées

La formation VTC complète prépare à l'examen d'accès à la profession de conducteur VTC - RS5637. La réussite aux épreuves théoriques et pratiques permet au candidat d'engager les démarches de demande de carte professionnelle VTC auprès de l'autorité compétente.

Modalités de certification

- Participation aux 50 heures de formation prévues.
- Émargement et suivi de l'assiduité.
- Évaluations formatives par questions orales ou écrites, quiz, QCM, QRC et études de cas.
- Préparation aux épreuves théoriques et à l'épreuve pratique de conduite professionnelle.
- Mise en situation professionnelle et préparation à la mission de transport VTC.

Domaine actualisé	Compétences visées
Réglementation professionnelle	Maîtriser le cadre du transport public particulier de personnes, les obligations du conducteur VTC et les règles d'accès à la profession.
Sécurité routière	Renforcer les pratiques de conduite sécuritaire, de prévention des risques, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite.
Relation client et qualité de service	Adopter une posture professionnelle adaptée, assurer une prise en charge de qualité et répondre aux attentes de la clientèle.
Gestion et mission de transport VTC	Préparer la mission de transport, utiliser les outils de navigation, organiser l'itinéraire, facturer et assurer une prestation conforme aux exigences de l'examen.

La validation de l'examen VTC repose sur la réussite des épreuves organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat compétente selon les modalités en vigueur.

11. Débouchés professionnels et poursuites possibles

- Chauffeur VTC indépendant après obtention de la carte professionnelle.
- Chauffeur VTC salarié ou partenaire d'une entreprise de transport.
- Création ou développement d'une activité de transport avec chauffeur.
- Possibilité de suivre une formation continue VTC lorsque l'obligation quinquennale arrive à échéance.

La formation VTC contribue à sécuriser l'accès au métier, à préparer l'examen et à développer une posture professionnelle conforme aux attentes des clients.

12. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude des besoins spécifiques du candidat. Un référent handicap est désigné afin d'accueillir le candidat, d'analyser ses besoins, de proposer des adaptations pédagogiques ou organisationnelles et d'orienter vers des partenaires spécialisés si nécessaire.

- Adaptation possible des supports pédagogiques.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

- Adaptation du rythme ou de l'organisation, lorsque cela est compatible avec les exigences réglementaires de la formation et de l'examen.
- Aménagement pédagogique selon les besoins identifiés.
- Suivi individualisé pendant le parcours.
- Orientation vers les partenaires compétents lorsque cela est nécessaire.

13. Équipe pédagogique

La formation est assurée par des intervenants disposant d'une expérience professionnelle dans les domaines du transport public particulier de personnes, de la réglementation VTC, de la sécurité routière, de la relation client, de la gestion ou de l'accompagnement pédagogique.

- Un responsable pédagogique.
- Des formateurs spécialisés dans le transport T3P, la réglementation VTC et la préparation à l'examen.
- Un référent handicap.
- Un référent administratif chargé du suivi des dossiers.
- Un interlocuteur chargé de l'accompagnement des candidats jusqu'à la préparation de l'examen.

14. Indicateurs de résultats et démarche qualité

Les indicateurs de résultats sont suivis et actualisés régulièrement dans le cadre de la démarche d'amélioration continue. Ils permettent d'évaluer la qualité de la formation, l'assiduité des candidats, leur présentation à l'examen et leur réussite.

- Taux de réussite à l'examen VTC : 97 %.
- Taux de satisfaction des apprenants : 90 %.
- Taux d'abandon : 1 %.
- Taux d'interruption en cours de formation : 1 %.
- Nombre de candidats formés : 2 000.
- Taux de présentation à l'examen : 98 %.
- Taux d'obtention de la carte professionnelle VTC : 97 %.

Les réclamations sont enregistrées, analysées et traitées. Les retours des apprenants, des formateurs, des partenaires et des financeurs sont utilisés pour définir les actions d'amélioration.

15. Tarif, financement et contact

Le tarif dépend du statut du candidat, de la durée du parcours et du mode de financement. Une proposition de prise en charge, un devis ou les éléments financiers adaptés sont transmis avant l'entrée en formation.

- Tarif indicatif : 1 490 € TTC.
- Financement CPF selon éligibilité du dossier.
- Financement France Travail selon étude du dossier.
- Financement personnel.
- Financement entreprise ou OPCO selon situation.

Contact	TDL Formation
Adresse	59 avenue Joffre - 93800 Épinay-sur-Seine
Téléphone	01 80 90 72 49
Email	contact@tdl-formation.fr

Version du document : 29/05/2026 - Programme externe Qualiopi / Formation VTC complète.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE